



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU TARN ET GARONNE

Adresse Postale : 431 chemin des Bergayres - 82800 Bioule



43^e EXPOSITION CANINE NATIONALE

Avec attribution du CACS de la S.C.C.

MONCLAR DE QUERCY

DIMANCHE 21 avril 2024

Esplanade du Lac - 82230 MONCLAR DE QUERCY



Concours Jeune Présentateur
10-13 ans et 14-17 ans
Juge : M. Kerihuel

Exposition sans cage
Quelques cages gratuites
à disposition

Restauration sur place

Engagements en ligne :
<https://cedia.fr>
paiement sécurisé

Sortie des chiens autorisée
après les jugements
pour les chiens non classés

Votre carte d'exposant vous sera envoyée par mail
environ une semaine avant l'exposition.

Pour les confirmations seules du 20 avril, vous reporter à la page 5.

En partenariat avec



TARIF UNIQUE

CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS par courrier le 5 avril 2024

Les emplacements et le matériel étant limités, l'ACT se réserve le droit de clore les inscriptions aussitôt le nombre maximum atteint.

Justificatifs pour les classes Travail et Champion

En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe ouverte.

CLASSE TRAVAIL : les récompenses doivent avoir été obtenues avant le 5 avril 2024

MERCI DE FOURNIR LA COPIE DE L'ATTESTATION SCC AUTORISANT L'INSCRIPTION EN CLASSE TRAVAIL.

CLASSE CHAMPION : Les titres doivent avoir été homologués avant le 5 avril 2024. Joindre obligatoirement photocopie du justificatif.

Photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Groupe 01	21/04/2024
Berger américain miniature, Berger australien, Berger blanc suisse, Berger de Beauce, Berger de Picardie, Berger des Shetland, Bergers allemands, Bergers de Brie, Bergers de l'Est et italiens, Bergers des Pyrénées, Bergers hollandais, Bobtail, Bouvier d'Australie, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chien de berger catalan, Chien loup de Saarloos, Chien-loup tchécoslovaque, Chiens de berger belge, Colley barbu, Colleys, Kelpie australien, Chien de berger de Majorque, Mudi, Puli, Pumi, Schapendoes, Schipperke, Welsh Corgis, <i>Races non citées</i>	GIANNONE Salvatore
Groupe 02	21/04/2024
Léonberg ^{spé}	FAVRE René
Sarplaninac, Berger du Karst, Berger du Caucase, Berger d'Asie centrale, Bouviers Suisses, Boxer, Bulldog anglais, Cane Corso, Chien de montagne des Pyrénées, Dobermann, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Dogue majorquin, Dogues allemands, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Hollandse Smoushond, Hovawart, Landseer, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Mâtin espagnol, Rafeiro de Alentejo, Pinscher, Presa Canario, Rottweiler, Saint Bernard, Schnauzer, Shar Pei, Terre Neuve, Terrier noir russe, Tosa, <i>Races non citées</i>	PRESSIAT Violaine
Groupe 03	21/04/2024
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Bull Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers, Russell Terriers, Silky Terrier, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse, Glen of Imaal Terrier, Irish Terrier, Kerry blue Terrier, <i>Races non citées</i>	MARCILLAUD Anne
Groupe 04	21/04/2024
Teckels	FAVRE René
Groupe 05	21/04/2024
Chien de Canaan, Esquimau canadien, Chien du Groenland, Laika de Lakoutie, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'Islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Spitz des Visigoths, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Samoyède, Spitz allemands, Spitz italien	ABADIE Blandine
<i>Races non citées</i>	FAVRE René
Groupe 06	21/04/2024
Dalmatien	BARENNE Roger
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Basset artésien normand, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Bleus de Gascogne, Chien d'Artois, Chien courant bernois, Petit chien courant bernois, Fauves de Bretagne, Grand gascon saintongeais, CAUJOLLE René	
Chien courant italien à poil court, Chien courant italien à poil dur, Basset des Alpes, Chien de Saint Hubert, Chien courant tricolore serbe, Chien courant polonais, Chien courant slovaque, Bruno du Jura, Chien courant lucernois, Chien courant de Schwyz, Petit chien courant du Jura, Petit chien courant lucernois, Petit chien courant de Schwyz, Chiens de recherche au sang, Français, Petit gascon saintongeais, Grands Anglo-français, Poitevin, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	FAVRE René
Groupe 07	21/04/2024
Epagneul français ^{spé}	KERIHUEL Jean-Paul
Setter anglais ^{spé}	POUJAUD Daniel
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Griffon Korthals ^{spé} , Langhaar, Perdiguero de Burgos, Setter Gordon, Setters irlandais, <i>Races non citées</i>	WITZMANN Camille
Groupe 08	21/04/2024
Barbets, Chien d'oyseil allemand, Golden, Labrador, Retrievers, <i>Races non citées</i>	BARENNE Roger
Chien d'eau américain ^{spé} , Cockers américains ^{spé} , Cockers anglais ^{spé} , Spaniels ^{spé}	VERGNE Ingrid
Groupe 09	21/04/2024
Bichons, Bouledogues français, Carlins, Chiens chinois à crête, Lhasa apso, Shih tzu, Epagneul tibétain, Chihuahuas, Coton de Tuléar, King et Cavaliers King Charles spaniels, Kromfohländer, Petit chien lion, Petits belges, Terrier de Boston	BOTTUSSI-JOQUEL Céline
Pékinois	FAVRE René
Caniches, Terrier du Tibet, Epagneuls continentaux ^{spé} , Epagneuls japonais, Petits chiens russes ^{spé}	PRESSIAT Violaine
Groupe 10	21/04/2024
Petit lévrier italien ^{spé}	BRIGEL Alain
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Saluki, Sloughi, Whippet	KERIHUEL Jean-Paul
<i>Races non reconnues par la FCI</i>	21/04/2024
<i>Races non citées</i>	BARENNE Roger

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE TARN ET GARONNE

Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)

MONCLAR DE QUERCY (82230) - 21 avril 2024

Demande d'engagement à renvoyer à CEDIA - Exposition de Monclar de Quercy - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Renseignements : 07 71 23 76 88

Remplissez soigneusement et complètement cette demande d'engagement et renvoyez la feuille à l'adresse indiquée ci-dessus. Photocopies acceptées - 1 chien par feuille



CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 5 avril 2024



Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° de Tatouage : _____ N° LOF : _____
(ou d'identification)
Nom du Chien : _____

Race : _____

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poil (nature ou longueur) : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	Poids : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental
---	---	---	---	---

Né le : _____ / _____ / _____ Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ adresse mail valide : _____

Indispensable pour recevoir votre carte d'exposant.

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
Ne concourant pas Meute Confirmation

PARTICIPATION AUX FRAIS (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ACT TARN ET GARONNE)	sommes adressées
1 ^{er} chien, catalogue et entrée compris	38 €
2 ^e et 3 ^e chien	33 €
4 ^e chien	20 €
Pour chacun des suivants	15 €
Ne concourant pas	10 €
Puppy, Baby, Vétéran	20 €
Meute (6 chiens en classe individuelle) Chaque chien de la meute doit IMPÉRATIVEMENT faire l'objet d'une feuille d'engagement	60 €
Chien supplémentaire dans la meute	13 €
Concours Jeune présentateur _____ 10-13 ans _____ 14-17 ans Noms Prénoms et âges des jeunes présentateurs :	_____ x 5 €
Carte accompagnateur (si + de 3 chiens, 1 accompagnateur gratuit)	_____ x 3 €
Attention, pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire	Total

LA CARTE D'EXPOSANT vous sera adressée quelques jours avant l'exposition (ne pas envoyer d'enveloppe timbrée).

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.
Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon endroit.
en cas d'absence seuls seraient remboursés les chiens malades ou blessés après envoi du certificat vétérinaire

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h si mon (mes) chien(s) a (ont) obtenu le CACS, RCACS et/ou est désigné meilleur de race.

Fait à _____

le _____ Signature du propriétaire :

Confirmation seule sur Cedia.fr ou voir page 4

LES EMPLACEMENTS ET LE MATÉRIEL ÉTANT LIMITÉS, L'ASSOCIATION SE RÉSERVE LE DROIT DE CLORE LES INSCRIPTIONS AUSSITÔT LE NOMBRE MAXIMUM ATTEINT

Tout engagement doit être accompagné de son règlement libellé à l'ordre de l'ACT Tarn et Garonne.

CLOTURE DEFINITIVE des engagements par courrier le 5 avril 2024 (Attention aux nouveaux délais postaux).

Aucun délai supplémentaire accordé, pensez à l'imprimeur !

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Monclar de Quercy, le 21 avril 2024

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 8h30.

LOGEMENT - Exposition sans cage (cf première page). Il est formellement interdit de placer de la paille dans des cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Sortie des chiens autorisée après les jugements pour les chiens non classés.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'éleveur ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par page.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour l'admission dans une classe sont la date anniversaire du chien et le jour du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant le 9/04/2017, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le 9/04/2017 (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, né chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Tarn et Garonne par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

En cas d'absence seuls seraient remboursés les chiens malades ou blessés après envoi du certificat vétérinaire.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : Fixée au 5 avril 2024

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :
des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois au jour de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^{es} des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;

d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

CACS-J et **CACS-V** : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum «1^{er} EXCELLENT» en classe Jeune et en respectivement en classe Vétérans. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du «1^{er} EXCELLENT». Aucune Réserve CACS-J-V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) classe Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérans ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Coupe d'oreilles et coupe de queue : se référer aux règlements de la SCC : www.centrale-canine.fr/recherche/document. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

1 ^{er} Gr. - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
2 ^e Gr. - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Majorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer	15 mois
3 ^e Gr. - Staffordshire américain	15 mois
4 ^e Gr. - Teckels	15 mois
5 ^e Gr. - Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibizenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaux du Groenland	15 mois
6 ^e Gr. - Rhodesian Ridgeback, Dalmatien	15 mois
8 ^e Gr. - Retrievers	15 mois
9 ^e Gr. - Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
10 ^e Gr. - Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois
Race non reconnue FCI - Alano Espagnol	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, doivent être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 94 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :
<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE de TARN & GARONNE

Siège : 431 Chemin des Bergayres 82800 BIOULE

Mail : associationcanine82@gmail.com

MONCLAR DE QUERCY (82)

le samedi 20 avril 2024

SEANCE DE CONFIRMATION toutes races



A.C.T.
de Tarn
& Garonne



ROYAL CANIN

Engagements possibles sur cedia.fr avec paiement sécurisé par carte bancaire

SEANCE DE CONFIRMATION SEULE le 20 avril 2024

Pensez à vous présenter avec certificat de naissance, formulaire confirmation SCC rempli, carnet vaccination
Fiche d'inscription à renvoyer, accompagnée de votre règlement par chèque uniquement à l'ordre de ACT de T&G

A l'adresse postale : CEDIA Confirmation Monclar – avril

67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM

& d'une enveloppe timbrée libellée à votre adresse si vous n'avez pas de mail

Vous serez convoqué à un horaire précis que nous vous prions de respecter

Race..... Sexe

Identification.....N° LOF.....Né(e)le.....

Nom du chien.....

Nom du Père.....

Nom de la Mère.....

Nom du Producteur.....

Nom du Propriétaire.....

Adresse complète.....

Ville.....Code postal.....Tel.....

Adresse Mail.....

Tarif de l'engagement : 35€ à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de Tarn & Garonne
Les e-cartes envoyées 8 jours avant le jour de la confirmation

SA SANTÉ LE REND MAGNIFIQUE

**Chaque race est unique,
ses besoins aussi.**

ROYAL CANIN® a spécialement développé
la gamme BREED HEALTH NUTRITION
pour que vous puissiez lui donner
la nutrition sur mesure qui répond
aux besoins spécifiques de sa race.



Jack Russell
Terrier
chiot

Jack Russell
Terrier
adulte



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.royalcanin.com
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

BREED HEALTH NUTRITION